

## Décision de retrait de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

*Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,*

*Vu le règlement d'exécution (UE) 2019/677 de la Commission du 29 avril 2019, concernant le non-renouvellement de l'approbation de la substance active chlorothalonil,*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **AMISTAR OPTI***

<i>de la société</i>	<b>SYNGENTA FRANCE SAS</b>
<i>numéro de dossier</i>	<b>n°2019-5095</b>

*Considérant le non-renouvellement de l'approbation de la substance active chlorothalonil par le règlement d'exécution (UE) 2019/677 du 29 avril 2019,*

*Considérant que les conditions de l'article 29 du règlement (CE) n°1107/2009 ne sont donc plus respectées,*

L'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **est retirée en France**, à compter du 20 novembre 2019, dans les conditions précisées dans la présente décision.

### Informations générales sur le produit

<b>Noms du produit</b>	AMISTAR OPTI VERTIK OPTI BRAVO FLEXI QUILT OPTI
<b>Type de produit</b>	Produit de référence
<b>Titulaire</b>	SYNGENTA FRANCE SAS 12 Chemin de l'Hobit, 31790 Saint Sauveur, FRANCE
<b>Formulation</b>	Suspension concentrée (SC)
Contenant	80 g/L - azoxystrobine 400 g/L - chlorothalonil
<b>Numéro d'intrant</b>	2040150
<b>Numéro d'AMM</b>	2100179
<b>Fonction</b>	Fongicide
<b>Gamme d'usage</b>	Professionnel

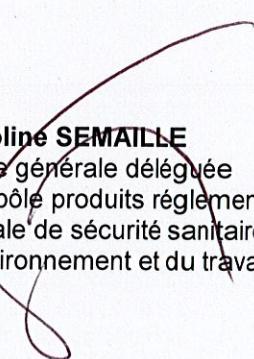
### Conditions générales de retrait

Date de retrait	20/11/2019
Date limite pour la vente et la distribution	20/02/2020
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks existants	20/05/2020

Les demandes en cours d'instruction enregistrées sous les numéros suivants : 2014-2475 et 2014-1222 deviennent sans objet.

A Maisons-Alfort, le

29 OCT. 2019

  
**Caroline SEMAILLE**  
 Directrice générale déléguée  
 en charge du pôle produits réglementés  
 Agence nationale de sécurité sanitaire de  
 l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)